

PROJET SOUMIS A DISCUSSION LE 08 JANVIER 2019

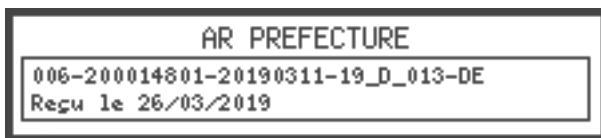
Fête du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur Saint-Auban

Feuille de route 2019

Sommaire



Fête du Parc 2019.....	3
Contexte.....	3
Date.....	3
Programmation et implantation de la Fête.....	3
1. Marché de territoire.....	3
2. Sorties et initiations.....	5
3. Les Ateliers participatifs.....	5
4. Dimension festive et temps institutionnels.....	6
5. Organisation d'un repas.....	6
Communication.....	6
Mise en place d'un comité de pilotage.....	7



Fête du Parc 2019

Contexte

Entre 2014 et 2017, la Fête du Parc s'inscrivait dans une opération régionale intitulée « le mois des parcs ». A ce titre, chaque Parc de la région PACA, bénéficiaient d'un support technique, d'un support en communication et d'un subventionnement de l'action.

En 2018, l'opération « le mois des Parc » a pris fin, le bureau et le comité syndical a décidé de maintenir la Fête du Parc en autofinancement, car elle participe au rayonnement des actions du PNR, elle assoit son identité, elle participe au sentiment d'appartenance et de fierté des communes qui l'accueillent.

Lors de la Fête 2018 qui s'est tenue à Gréolières, le relai a été passé à la commune de Sant-Auban. La commune avait choisi de positionner la date en jouxtant sa Fête patronale (traditionnellement 14 juillet).

Date

Samedi 13 juillet 2019, de 10h à 18h + soirée (à étudier)

Programmation et implantation de la Fête

1. Marché de territoire

Le marché de la fête du Parc est l'opportunité pour les producteurs et artisans du territoire du Parc naturel régional de présenter leurs produits en mettant en avant l'aspect local de leur production et d'avoir un contact direct avec des habitants et visiteurs. Les associations et les structures publics sont également invitées à tenir un stand afin de présenter les services, animations et commodités du territoire. Certains exposants sensibilisent également le public à des enjeux locaux comme la menace du Frelon asiatique expliqué par un apiculteur. Le marché de la fête se veut donc diversifié, favorisant les circuits courts (pas de revendeur) et festif. Les inscriptions sont gratuites pour les exposants. Afin d'atteindre cet objectif de valorisation des acteurs du territoire, l'inscription est conditionnée à l'implantation sur une des communes du Parc (siège social, siège de l'exploitation ou pour les associations, actions menées dans le Parc...).

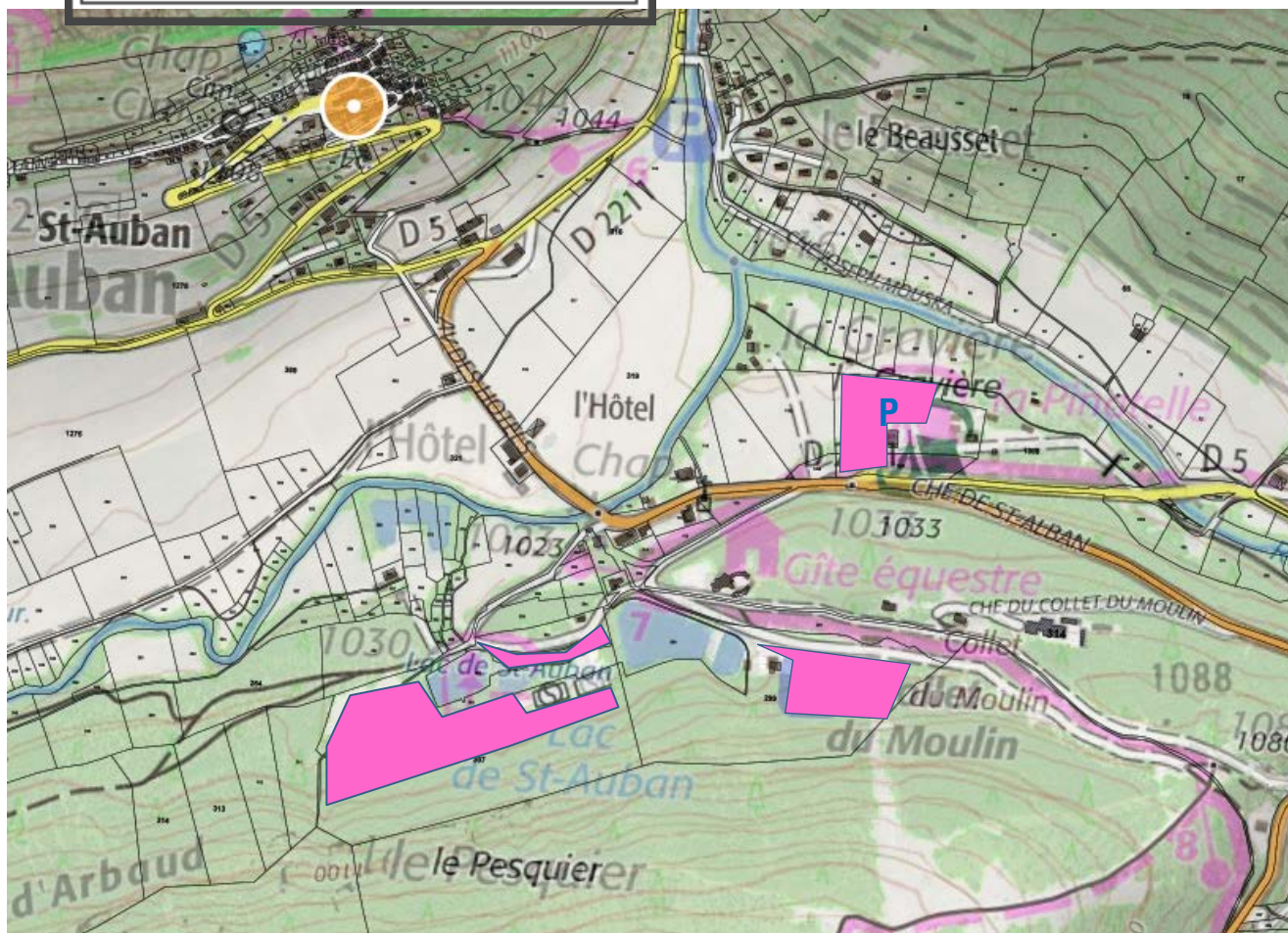
Dimensionnement : entre 70 et 120 stands. Espace sous chapiteaux. Puissance électrique nécessaire pour les stands qui offrent de la restauration à emporter (crêpe, plancha, extracteur de jus...)

Implantation / lieu envisagé :

Autour du Lac de Saint Auban – quartier Le Pesquier

Une attention particulière sera portée

- au liaisonnement entre le parking et le lieu de la Fête
- au liaisonnement entre le lieu de la Fête et le village et ses commerces pour qu'elle profite à tous (navette ?)

**Tâches :**

	Pilote
Pilotage et coordination : suivi du planning et des tâches.	PNR : Sylvie Daviller Saint-Auban : Hervé Romano
Invitation et relation avec les exposants, les partenaires (mailing, gestion des inscriptions, enquête bilan),	PNR
Suivi et logistique du matériel (barnums / tables / ...)	Saint-Auban : personne à désigner
Gestion du plan d'implantation et parkings (500 places minimum)	PNR + Saint-Auban : personne à désigner
Gestion de l'alimentation électrique et en eau	Saint-Auban : personne à désigner
Gestion de la circulation	Saint-Auban (police municipale ?)
Gestion de la sécurité – montage, démontage, sécurisation en amont et le jour de l'exploitation	Saint-Auban : répartition des tâches à affiner selon avancement du projet (PV de réunions)
Relations et coordination des différents prestataires : sécurité, électricité, sonorisation...	Saint-Auban + PNR : répartition des tâches à affiner selon avancement du projet (PV de réunions)
Supervision des opérations d'installation et de	Saint-Auban : responsable à désigner

désinstallation de matériel,	
Accueil et logistique le jour de l'événement	PNR + Saint-Auban : répartition des tâches à affiner selon avancement du projet (PV de réunions)
Coordination, supervision et encadrement du travail des équipes dédiées...	A déterminer au cas par cas

Calendrier : les inscriptions débuteront en février 2019 pour la programmation, mars 2019 pour les stands.

1. Sorties et initiations

Les sorties proposées le jour de la fête du Parc sont accompagnées par des professionnels de structures locales. Elles permettent de valoriser de multiples facettes de notre territoire : les patrimoines culturels, naturels, bâtis, oraux mais aussi des moyens de déplacements innovants comme le vélo électrique.

Nous procédons de la manière suivante : envoi d'une invitation avec une fiche « animation » par mail à tous les prestataires « Activités pleines nature » et associations en lien avec les spécificités du site. Ils peuvent manifester leur intérêt en nous renvoyant la fiche animation complétée, avec la description de la sortie, leurs coordonnées et les modalités d'inscriptions. Les prestataires sont ensuite responsables de la gestion des inscriptions et fournissent les informations pratiques aux participants. Toute proposition émanant de la commune suivra le même circuit.

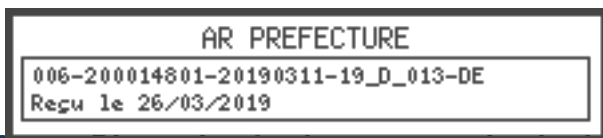
Comme les années précédentes, la rémunération des prestataires s'est faite sur la base de forfaits : 150 € la demi-journée et 250€ la journée.

	Pilote
Recherche des associations et prestataires « ateliers »	PNR + Saint-Auban
Arbitrages en lien avec le suivi budgétaire, Pilotage,	PNR

2. Les Ateliers participatifs

Les ateliers participatifs sont des animations auxquelles les visiteurs prennent part afin de découvrir une activité, un savoir-faire, une technique ou encore un art qui se pratique sur le territoire. **Tous les ateliers sont gratuits, sans inscription et proposés par des acteurs locaux** (situés sur le territoire du Parc ou avec une activité située sur le territoire du Parc). Toute proposition émanant de la commune sera centralisée par le PNR.

	Pilote
Recherche des associations et prestataires « ateliers »	PNR + Saint-Auban
Arbitrages en lien avec le suivi budgétaire	PNR



3. Dimension festive et temps institutionnels

Les spectacles

Notre choix est de mettre l'accent sur des animations déambulatoires et des ateliers créatifs, à dimension éducative.

	Pilote
Conception et programmation	PNR
Arbitrages en lien avec le suivi budgétaire	PNR

Le temps institutionnel

A l'ouverture (horaire à convenir mutuellement), un temps de discours est prévu avec prise de parole du maire de la commune, du président du Parc, du représentant de la Région, du Département, de l'Intercommunalité. L'ordre protocolaire est à déterminer avec les services de protocole selon ordre hiérarchique d'Etat.

L'apéritif

A la suite des discours inauguraux, un apéritif est offert. Afin de valoriser les producteurs et produits locaux, la sélection pourra se faire parmi les produits exposés. L'organisation et les frais associés sont pris en charge par la commune.

4. Organisation d'un repas

Jusqu'en 2016, un repas organisé par les Comités des Fêtes sous chapiteau était proposé aux visiteurs. Depuis 2017, il a été validé de s'appuyer sur l'offre de restauration de la commune et sur les stands et de valoriser un espace marqué « Valeurs Parcs » et dégustation de produit locaux.

Communication

En 2018 :

Le PNR a repris entièrement la communication et les visuels liés à la Fête du Parc (sortie de l'opération le Mois des Parc) : affiches et programme.

En 2019 :

Le visuel 2018 ayant été fortement apprécié, le PNR ayant besoin d'un fil conducteur pour cette fête itinérante dans une commune différente chaque année, il a été proposé de conserver le visuel de l'année 2018 et de mettre à jour le lieu et la date et d'opérer quelques légers changements pour que la symbolique fonctionne sur l'ensemble du territoire. De cette manière, le public pourra plus facilement repérer ce RDV annuel, par un visuel récurrent.

Jusqu'en 2018, le programme de la Fête du Parc était diffusé en toute boîte au moyen de la Lettre du Parc dont la date de parution concordait avec la date de la Fête en septembre. En 2019, le programme de la Fête fera l'objet d'une diffusion toute boîte de manière spécifique en plus des programmes et affiches remis aux communes.

	Pilote
Suivi du plan de communication	PNR
Affichage et mise en place du plan de diffusion (affiches et flyers) dans les 47 communes	PNR + Saint-Auban sur le territoire communal et limitrophe (Briançonnet – Valderoure)
Communication web (Facebook – internet – Instagram)	PNR + Saint-Auban (si existant)
Communication supports PNR et lien avec les communes	PNR
Relations presse	PNR + Saint-Auban
Signalétique hors site (banderoles...)	Fourni par le PNR, pose Saint-Auban, partenariats pour bus et abri bus ??

Mise en place d'un comité de pilotage

Il regroupe les équipes projet du PNR et de Saint-Auban, les élus locaux qui le souhaitent, l'élu du Parc délégué à la fête (Serge Maurel), les élus référente à la communication (Patricia Demas et Isabelle Johr), l'équipe technique du Parc (Sylvie Daviller, Sandrine Pellegrino, Cyrielle Mignot, Elisabeth Gallien). Le Comité de pilotage de la fête se réunit régulièrement les mois précédant la fête et a alors pour rôle de valider les différentes étapes de préparation de l'évènement : la programmation, le plan d'implantation, etc.

	Pilote
Animation du comité de pilotage	PNR + Saint-Auban